



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 27 septembre 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – Octobre 2022
Notre dossier : 312-00959

Chère consœur,

Veuillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois d'octobre 2022. Le prix de fourniture pour le mois d'octobre 2022 est établi à 8,96 \$/GJ. Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour les prochains douze mois débutant le 1^{er} octobre 2022 est de 6,407 ¢/m³.

Tel que mentionné dans la décision D-2022-101 au paragraphe 19 dans le cadre du dossier R-3867-2013, l'abolition du service des ajustements reliés aux inventaires et des frais de migration de fourniture entre en vigueur au même moment que la grille tarifaire 2022-2023, soit le 1^{er} octobre 2022.

Énergir soumet une version confidentielle du rapport mensuel où les annexes 2 et 3 contiennent les informations relatives aux achats responsables de gaz naturel ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le jeudi 29 septembre 2022, avant 15 h?

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/nv

p. j.